

des investissements canadiens à l'étranger. Par ailleurs, le taux de croissance des importations vers le Canada en provenance de pays en voie de développement entre 1979 et 1980 a été supérieur à la moyenne générale pour tous les pays. Cette affirmation vaut encore même si l'on exclut de ces statistiques les chiffres d'exportation des pays exportateurs de pétrole membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Plus précisément, où dans le tiers monde le Canada cherche-t-il à conclure des associations qui présentent des avantages réciproques? Les pays riverains du Pacifique et plus particulièrement ceux de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est sont autant de nouveaux associés éventuels. Le taux de croissance annuelle des économies des pays de l'ANASE a été d'environ 7 p. 100 au cours des dix dernières années, soit de deux fois plus élevé que celui des pays de l'Amérique du Nord et de la Communauté économique pour l'Europe (CEE). Les perspectives économiques de ces pays demeurent particulièrement brillantes. Le Canada entretient avec les pays de l'ANASE des liens de plus en plus étroits qui stimulent la dimension "Pacifique" de notre politique étrangère.

L'Amérique latine constitue une autre région où il nous est possible de trouver des associés. Du point de vue géopolitique, la masse des Etats-Unis a constitué un obstacle à nos relations avec les pays de l'Amérique latine, lesquelles ont eu tendance à être unidimensionnelles, axées surtout sur le commerce. Nous avons l'intention de développer nos relations avec le Mexique, le Brésil et le Vénézuéla notamment, en mettant l'accent sur des relations couvrant un champ d'intérêt aussi large que possible et réciproquement avantageuses.

Le Canada fait partie de deux associations à caractère régional auxquelles nous lient intégralement nos intérêts dans le Commonwealth et la francophonie. Si j'avais plus de temps, j'aimerais m'attarder aux pays des Antilles membres du Commonwealth et à ceux de l'Afrique occidentale francophone.

Le Canada ne cherche pas à promouvoir la prospérité économique des pays du Tiers Monde uniquement en nouant des liens économiques de plus en plus étroits avec les pays en voie de développement. Ce serait bien mal servir les responsabilités que les Canadiens estiment avoir envers ces pays là. La promotion de la justice sociale constitue un important objectif national de notre gouvernement. Cet objectif a une nette dimension internationale qui se traduit dans notre politique étrangère. Notre attitude dans le dialogue Nord-Sud, notre conception de l'aide au développement, et notre attitude devant les questions des droits de la personne et des questions humanitaires s'articulent autour de cet objectif. Cette préoccupation occupe une place importante dans notre politique étrangère. Notre gouvernement est en effet heureux d'appuyer l'orientation générale du rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.